

BANDE INTERCALAIRE ENTRE DEUX CULTURES

A renvoyer avant le
20 mars 2026

Objectif du dispositif : Créer un effet de lisière nécessaire à la reproduction et au cantonnement de la petite faune de plaine.

DESCRIPTION

Territoire en contrat de garderie uniquement.
Les chasses commerciales ne peuvent pas bénéficier de ce dispositif.

- Seules les bandes intercalaires dans le département de la Somme sont éligibles.
- Les bandes en bordure de chemins, routes, ou autres voiries, bois, bosquets et marais ne sont pas indemnisables.
- Les bandes sont implantées au printemps en plaine, récoltées ou non récoltées, entre 2 cultures de même nature ou non.
- Les bandes doivent être d'une largeur maximale de 18 mètres.
- L'agriculteur s'engage à ne pas demander ni de dégâts de gibier sur les bandes subventionnées, ni pose de clôture.
- L'agriculteur localise les bandes sur une carte disponible sur internet : google map ; géoportail...

AIDE

Les aides financières seront accordées après le 15 février de l'année suivante si tous les engagements pris dans le présent contrat sont respectés :

=> **Aide financière dans la limite de 1 hectare maximum par exploitant sur un territoire en contrat de garderie.**

Possibilité de commander les semences à la FDC80 (Le montant sera déduit de l'aide) .

Mélanges éligibles en bandes

CODE	Nature	Implantation	Composition	Coût/ha	Récolté/Détruit	Non récolté jusqu'au 15 février
BI 1	Maïs pur	50 000 grains maïs/ha	Maïs pur anticorythe	70€/ha	500€/ha	750€/ha
BI 2	Grainier	20 Kg/ha	Millet, Moha, Sarrasin, Sorgho, Tournesol	70€/ha	500€/ha	1000€/ha

ENGAGEMENT

Tout manquement grave à l'une ou l'autre des dispositions entrainera l'annulation des aides financières, cette décision appartenant à la commission fédérale "Petit gibier - ESOD- Aménagement"

L'ADHÉRENT

Matricule / Réf. de territoire

NOM Prénom

Adresse

Code Postal

Commune

Mail

Tel

L'EXPLOITANT

NOM Prénom

N° SIRET

N° PACAGE

Adresse

Code Postal

Commune

Mail

Tel

ET LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA SOMME

Représentée par son président Yves BUTEL - 1 chemin de la voie du bois, CS43801, 80450 Lamotte-Brebière.

Contact : Aurélie THAUREAU - 03.22.22.12.21 / 06.02.00.72.49 / athaureau@fdc80.com

Contrat bande intercalaire entre deux cultures

TYPE ET LOCALISATION DES BANDES INTERCALAIRES :

Toutes les bandes intercalaires concernées par ce contrat sont décrites dans le tableau suivant.

=> Aide financière dans la limite de 1 hectare maximum par exploitant sur un territoire en contrat de garderie.

=> Largeur maximale des bandes = 18 mètres.

- Fournir à la FDC une carte de localisation des parcelles d'implantation de l'aménagement.

Localisation			Bandes intercalaires				Je récolte ou je détruis		
							OUI	NON Je laisse en place jusqu'au 15 février	
Commune	N°ilot PAC	Culture de part et d'autre de la bande	Code : BI 1 = Maïs pur BI 2 = Grainier	Longueur en mètre	Largeur en mètre	Surface en hectare	Maïs pur 500€/ha	Maïs Pur 750€/ha	Grainier 1000€/ha
							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Total : ha

Les semences :

- Je me procure moi même les semences
- Je commande les semences à la FDC80 en cochant cette case

Lisières de bois et bosquets



En plaine entre deux cultures



Conseil pour l'implantation

N'hésitez pas à faire des "faux-semis" pour préparer l'implantation du couvert

COMMANDE : Avant le 20 mars 2026, pour une distribution des semences prévue fin mars début avril.

Auprès de la Fédération des chasseurs de la Somme en renvoyant ce contrat accompagné d'une carte et d'un RIB soit :

- Par courrier : 1 chemin de la voie du bois - CS 43801 - 80450 LAMOTTE-BREBIERE
- Par mail : athaureau@fdc80.com

Pour valider la commande il faut renvoyer à la FDC80 un **dossier complet** avec :



- o ce contrat
- o une carte de localisation
- o un RIB

A défaut, le dossier sera refusé

Offre dans la limite du budget, par ordre d'engagement. Un contrôle inopiné sera réalisé sur toutes les bandes contractées.

Fait à _____ le ____/____/2026

Les signataires s'engagent à avoir pris connaissance du présent contrat et à le respecter.

Le détenteur de droit de chasse

L'agriculteur

La Fédération des chasseurs de la Somme